

Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP)

CAHIER DES CHARGES

Conception et production de contenus vidéos, photos et rédactionnels

Présentation de l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP)

L'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP) est une association loi 1901, non assujettie à la TVA dans le cadre de la prestation concernée par ce cahier des charges. L'ACAP est missionnée et financée par le Conseil Départemental de la Vienne, pour développer et promouvoir la destination touristique « la Vienne, Pays du Futuroscope » et ainsi contribuer au développement de l'attractivité du territoire. L'ACAP est présidée par Madame Isabelle BARREAU.

Le présent cahier des charges constitue le cadre de la consultation ayant pour objectif de sélectionner un prestataire afin de réaliser des articles, photos et vidéos promotionnelles, dont la diffusion est prévue dans des campagnes d'affichage, sur les réseaux sociaux, sur le site Internet de l'ACAP et les points d'informations touristiques du territoire.

1. SOUSCRIPTEUR

Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou
33 place Charles de Gaulle – CS 20287 – 86007 POITIERS CEDEX

2. CONTEXTE

Cette commande est destinée à répondre à plusieurs objectifs, correspondant aux missions de promotion de la destination La Vienne, Pays du Futuroscope :

- Mettre en avant la destination avec un contenu photo très qualitatif pour de l'affichage (affichages, brochures, supports digitaux etc.),
- Mettre en avant la destination avec un contenu vidéo très qualitatif sur les outils numériques gérés par l'ACAP (Facebook, Instagram, Youtube, supports digitaux, campagne TV),
- Etoffer le contenu rédactionnel web sous forme d'un webzine ou blog, partagé ensuite dans des publications sur les réseaux sociaux ou des newsletters.

3. BESOINS DE L'ACAP

Pour répondre aux objectifs de l'ACAP, deux axes sont identifiés dans cette consultation.

- **Axe 1** : production de contenus photos et vidéos pour les 17 activités identifiées « Expériences famille »
- **Axe 2** : production de contenus photos, vidéos et rédactionnels pour la mise en ligne d'un webzine

3.1 AXE 1 : production de contenus photos et vidéos pour les 17 activités identifiées « Expériences famille »

Présentation des Expériences Famille

La démarche Expériences Famille initiée en 2020, a donné lieu à une sélection de 17 d'activités destinées aux familles (adultes et enfants ensemble). Elle a pour objectif la création d'expériences : toutes les animations, activités et visites favorisant les échanges et le partage d'expériences à vivre en famille. Les activités destinées uniquement aux enfants n'entrent pas dans ce cadre.

Voici la liste des 17 expériences dont les trois coups de cœur 2021 :

NOM DE L'EXPERIENCE	PHOTOS	VIDEOS
Parcours guidé en forêt de Moulière avec Bain de forêt	oui	OUI
Jeu d'énigmes « Qui est ce chevalier ? » au Château de Ternay	oui	OUI
Chasse au trésor « Les 6 Veaux d'or » au Musée archéologique de Civaux	oui	OUI
« À la recherche du Pr Mc Sheppard » à Terre de Dragons	oui	NON
Découverte du Poitou d'autrefois chez Le Cormenier	oui	NON
Séjour insolite « À la ferme » à La Fermothèque	oui	NON
Monument Game « Sauver la Réau » à l'Abbaye Royale de la Réau	oui	NON
Vol en Montgolfière « Sensation en Famille » avec Montgolfière Centre Atlantique	oui	NON
Parcours sportif « En quête du 5ème élément » au CPA Lathus	oui	NON
Visite ludique et insolite de Loudun avec l'Office de Tourisme du Pays Loudunais	oui	NON
Balade nature autour de la cité médiévale avec le VéloRail de Chauvigny	oui	NON
Randonnée équestre gourmande avec Elizabeth Naffrechoux	oui	NON
Séjour insolite en quête du dimant blanc à DéfiPlanet'	oui	NON
Randonnée avec un âne avec La Belle Ânée	oui	NON
Jeu d'enquête « Qui a volé un rossignol ? » à l'Ecomusée du Montmorillonnais	oui	NON
Une création haute en couleur au Musée du Vitrail	oui	NON
Kiddi Cuir, une initiation au travail du cuir à La Cité des Tanneurs	oui	NON

Prestations attendues

Pour faire au mieux la promotion des expériences sélectionnées, l'ACAP souhaite la production de contenus photos et vidéo de ces 17 activités, comme suit :

- Reportage d'une dizaine de visuels minimum pour chaque activité (17)
- Réalisation d'une vidéo pour chacun des trois coups de cœur 2021 (entre 30 secondes et 1 minute)

Ces différentes prises de vues doivent présenter des familles (parents et/ou grands-parents avec enfants) en train d'effectuer les expériences ensemble. Les vidéos devront être courtes et percutantes, en intégrant le ressenti de l'enfant (l'enfant parle à la caméra et dit ce qu'il a aimé).

Pour les vidéos, du motion design utilisant la charte graphique « Expériences famille » est attendu, au début et à la fin de chaque vidéo.

L'agence retenue assurera la gestion de projet :

- recrutement et rémunération de l'ensemble des salariés intervenants sur le tournage (techniciens...),
- casting et gestion des figurants et de leurs disponibilités,
- planning de tournage en collaboration directe avec les sites touristiques.

Les coûts devront être détaillés dans le devis.

Les fichiers devront être livrés aux formats suivants :

- Photos : Jpeg HD, mix de formats horizontaux et verticaux
- Vidéos : MP4, format 16:9 sans bandes noires

3.2 - AXE 2 : production de contenus photos, vidéos et rédactionnels pour la mise en ligne d'un webzine

L'ACAP souhaite développer et enrichir les contenus de son site Internet

www.paysdufuturoscope.com pour répondre aux besoins d'inspiration et d'information des utilisateurs sur les activités touristiques du département de la Vienne. Ces contenus serviront également à alimenter les réseaux sociaux de l'ACAP (Facebook, Instagram, Youtube) et à enrichir les newsletters grand public.

Prestations attendues

A cette fin, l'ACAP recherche un prestataire pour :

1. La rédaction d'articles web en déclinaison du magazine "Tourisme en Vienne" diffusé en 2021, et en prévision de la prochaine version 2022 (chemin de fer en cours de création). Ces articles permettront aux lecteurs du magazine papier de prolonger leur lecture et leur intérêt sur le site Internet avec des contenus additionnels,
2. La rédaction d'articles de fond sur des sujets touristiques (un château, un site touristique, un lieu avec un attrait particulier par exemple), d'articles tops (exemple « les 5 meilleurs spots pour se baigner »), d'articles d'actualités chaudes (événements, expositions, fêtes médiévales, etc.),
3. La création de vidéos courtes et créatives liées aux articles rédigés, et dans différents formats (interviews, « j'ai testé pour vous », témoignages de touristes parents/enfants, backstages..., drone),

4. Un reportage photo pour illustrer chaque rédactionnel.

L'ACAP assurera le rôle de Rédacteur en chef pour ces contenus, néanmoins l'agence choisie assurera la gestion de projet (organisation, recrutement d'éventuels figurants, prise de rendez-vous avec les sites touristiques, écriture des scénarii pour les vidéos...) et saura être force de proposition pour enrichir les angles proposés par l'ACAP (en annexe 1).

Rédactionnels : Le ton des articles doit être chaleureux et grand public, l'utilisation du "vous" au "tu" sera privilégiée. Les titres devront faire l'objet d'un travail à part entière pour favoriser l'engagement du lecteur. Les articles devront être adaptés à une lecture sur le web. Le prestataire pourra proposer un calendrier de publication à l'ACAP en s'appuyant sur les temps forts et la saisonnalité des thématiques abordées. **Les productions seront livrées au fur et à mesure du temps.** Le prestataire indiquera les liens internes à ajouter dans le contenu des articles pour renforcer le maillage interne du site web.

Visuels : Les visuels devront être livrés en haute définition (240 dpi minimum) et également en format optimisé pour le web (1080 x 1920 en 72 dpi). L'ACAP souhaite un mix de photos aux formats portraits et paysages.

Vidéos : Chaque sujet pourra donner lieu à plusieurs montages différents. Format des vidéos : MP4, format 16:9 sans bandes noires.

Dans un souci de cohérence, les articles, photos et vidéos devront montrer une continuité dans la ligne éditoriale (ton, charte graphique, optimisation couleur..).

Dans son offre, le prestataire devra indiquer les coûts détaillés pour :

- Rédaction d'un article web de 500 à 1 000 signes
- Rédaction d'un article web de 1500 à 2 000 signes
- Tournage en drone à la ½ journée et à la journée
- Reportage de 5 à 10 photos
- Tournage et montage d'une vidéo "interview" (avec sous-titres) et d'une vidéo "j'ai testé pour vous", habillage graphique inclus
- Forfait déplacement
- Forfait réunion comité éditorial en début de projet et points d'avancement

4. Utilisation et modes de diffusion

L'ACAP souhaite exploiter les photos et vidéos dans le cadre de sa mission de promotion et pourra autoriser des tiers – offices de tourisme, organismes collectifs, opérateurs touristiques, tour-opérateurs, presse, professionnels du tourisme – à les exploiter sur Internet, les réseaux sociaux, dans des salons ou pour des opérations de relation public, en France et dans le monde.

Vidéos

Les vidéos pourront être utilisées de plusieurs façons :

- Visionnage sur écran de télévision ou d'ordinateur, et smartphones
- Visionnage sur sites Internet
- Projection sur grand écran avec vidéoprojecteur
- Diffusion sur des TV locales ou nationales
- Diffusion sur les réseaux sociaux
- Diffusion en salles de cinéma

- Replay, et autres interfaces publicitaires

Photos

Concernant les photos, l'ACAP et ses partenaires pourront les utiliser sur différents supports imprimés et web : presse, magazines, brochures et guides pratiques, newsletters, réseaux sociaux, sites web, en France et dans le monde.

5. Cession des droits

A la signature du contrat entre l'ACAP et le prestataire, il sera établi une cession de droits pour **une durée de 5 ans** sur la base des utilisations définies précédemment.

6. Planning et livrables

Axe 1 : Expériences famille

Pour garantir autant que possible un cadre météorologique adéquat, les tournages photos et vidéos seront à programmer **en juillet et août 2021**, la plupart des 17 activités étant réalisables à l'extérieur et les figurants étant plus disponibles l'été.

Axe 2 : production de contenu pour création d'un webzine

Une première réunion « Comité éditorial » sera organisé dès l'attribution de la mission pour sélectionner les prises de vues à tourner et leurs priorités.

Cf annexe 1 avec sujets et livrables demandés par l'ACAP

Livrables souhaités pour fin décembre 2021 au plus tard.

7. La formulation des offres des candidats

La formulation des offres de services par les candidats devra comporter :

- La note d'intention
- La composition de l'équipe impliquée dans la réalisation des prises de vues et de la rédaction
- Le planning de réalisation prévisionnel (Expériences Famille et sujets dans tableur en annexe)
- Le matériel et les technologies utilisés pour les photos et vidéos
- Le budget détaillé pour les prestations souhaitées pour chacun des deux axes (Expériences famille et contenus webzine)

8. Critères d'attribution

Il sera retenu l'offre la plus adaptée, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

CRITERE	NOTATION
Note d'intention	30 points
Ressources humaines et matérielles	30 points
Prix	30 points
Références de la société	10 points

9. Remise des offres

L'offre devra être transmise à l'ACAP pour le 13 juillet 2021 par :

Courrier électronique à l'adresse suivante :

alix.auzanneau@tourisme-vienne.com

Pour toute information complémentaire, le prestataire pourra contacter :

Madame Alix AUZANNEAU

Responsable communication de l'ACAP

05 49 37 48 56

Alix.auzanneau@tourisme-vienne.com